

**PROCÈS-VERBAL DE LA DEUXIÈME SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD
ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020**

**Lundi 18 novembre 2019, 19 h
Siège social de la commission scolaire**

Écoles présentes :

Sec. Louis-Jacques-Casault	N-D.-de-L'Ass / Francolière
Sec. Saint-Damien	Jeanne-De-Chantal (via)
Sec. Saint-Charles	Saint-Thomas (via)
Sec. Bon-Pasteur (substitut)	Du Tremplin (via)
Sec. De Saint-Paul	Sainte-Félicité (via)
Sec. De la Rencontre	Des Hauts Sommets
Saint-Pie-X	Saint-Nicolas
Mgr Sirois	Saint- Joseph
Aubert-de-Gaspé	Saint-Cyrille
De l'Étincelle	De la Ruche-de-Lanaudière (via)
Belle-Vue	Morissette (via)
Des Rayons-de-Soleil	Saint-François-Xavier (via)
De la Colline/Sainte-Apolline	Beaubien
De la Marelle	Échos-de-la-Forêt (via)
Plein Soleil	

1. Accueil et mot de bienvenue

Mme Jessy Coulombe souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Jessy Coulombe fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Stéphanie Chabot, appuyée par Mme Louise Landry.

3. Dispense de lecture, adoption ET SUIVIS du procès-verbal de la séance du 29 octobre 2019

L'adoption du procès-verbal est proposée par M. Yves Blanchet, appuyé par Mme Lucie Vermette.

4. Période de questions du public

M. Alain Grenier et M. Mario Robitaille se présentent aux parents. M. Grenier informe les membres du comité qu'il s'est présenté à la commission parlementaire sur le projet de loi 40. Il partage des informations en regard des changements qui pourraient survenir si le projet de loi est adopté. Si des parents ont des questions sur le projet de loi, il se met disponible pour y répondre.

5. Intervention de la présidente

5.1 Retour du conseil général de la FCPQ du 1^{er} et 2 novembre 2019

Mme Jessy Coulombe présente les différents éléments traités lors du conseil général. Il a été question du projet de loi 40. Parmi les recommandations apportées, il y a notamment : Participation d'au moins un parents membre du comité de parents au conseil d'administration. Pour écoles de moins de 60 élèves, diminuer le nombre de parents impliqués au sein des conseil d'établissement. Trois nouvelles formations données par l'Institut des troubles d'apprentissage (<https://institutta.com/formations>). Il y a des capsules web en direct, à tous les lundis 19h, produite par la Fédération des comités de parents. La grilles des invités pour ces capsules est disponible sur le site de la Fédération (<http://www.fcpq.qc.ca/>). L'Ordre des conseillers d'orientation offre également des conférences et ateliers disponibles sur leur site internet (<https://www.orientation.qc.ca/>).

5.2 Colloque 2020 de la FCPQ

Le colloque se déroulera à Chicoutimi le 29 et 30 mai et le thème est « Bâtir ensemble une école pour tous ». Il y a 10 places de disponibles pour les membres du comité de parents et le coût est de 200\$ (inscription avant le 1^{er} avril 2020). Les coûts sont remboursés par le comité de parents.

6. Intervention du directeur général adjoint

6.1 Loi sur l'instruction publique

M. Pierre Côté présente un document qui présente quelques articles de la loi sur l'instruction publique (LIP) qui peuvent être utiles pour les parents impliqués sur les conseils d'établissement.

6.2 Bilan budgétaire 2018-2019

Pour 2018-2019, il y a eu un total de dépenses de 5328,42\$. Le résiduel de 6171,58\$ est retourné dans les surplus de la Commission scolaire.

6.3 Budget 2019-2020

Le budget octroyé est le même que les années précédentes, soit de 11 500\$.

6.4 Structure administrative 2019-2020

M. Pierre Côté présente la structure administrative des cadres d'établissement.

6.5 Planification annuelle des rencontres

M. Pierre Côté présente un document qui expose la planification des rencontres du comité de parents pour l'année. Il est toujours possible d'accueillir des invités pour traiter de différents sujets ou pour répondre à des questionnements. Il est possible de partager les idées ou besoin en termes d'information à l'exécutif ou à Mme Sonia Talbot.

Mme Stéphanie Chabot partage les préoccupations dans son milieu en lien avec le vapotage et questionne s'il y a des intervenants qui pourraient venir en parler. Cette préoccupation est partagée par les autres membres du comité. M. Pierre Côté vérifiera ce qui pourrait être réalisé en lien avec ce sujet.

Il est également proposé de traiter du sujet de l'anxiété chez les jeunes : comprendre et intervenir.

6.6 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement

M. Pierre Côté présente un document qui explique les rôles de chacun des acteurs : conseil d'établissement, direction d'école, commission scolaire et membres du personnel concernés.

Mme Cindy Auger se questionne jusqu'à quel point le conseil d'établissement est consulté au niveau des infrastructures. M. Côté précise que les conseils d'établissement peuvent être consultés lorsqu'il est question de déplacer des élèves, d'agrandissement, de travaux à venir (ex : remplacement système de chauffage). Toutefois, le CÉ n'a pas de pouvoir décisionnel.

6.7 Le C.É au centre de l'école

Un document est partagé qui explique le rôle du conseil d'établissement. Il est aussi disponible sur le site de la fédération. (<http://www.fcpq.qc.ca/sites/24577/Outils/guides-references/comites-scolaires/Le%20conseil%20detablissement%20au%20coeur%20de%20l'ecole%20FR.pdf>)

6.8 Clientèle scolaire au 30 septembre 2019

Point Reporté à la prochaine rencontre. Un document plus complet nous sera remis à ce moment. Le document concernant les élèves EHDAA est remis à titre informatif. Il est demandé de ne pas le faire circuler.

6.9 Priorités 2019-2020 de la commission scolaire

M Côté partage les priorités de la commission scolaire pour la prochaine année.

6.10 Consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles

Ce plan a pour objectif de suivre l'évolution de la clientèle dans chaque école. Les consultations sur ce plan sont débutées. Pôle 3 : Échos-de-la-Forêt, la clientèle au 30 septembre est moindre que ce qui était prévu. Elle pourrait devenir en transition dans la prochaine année. L'école du Bon-Vent est également à surveiller, car il pourrait manquer d'élève au premier cycle pour former un groupe. L'école de Sainte-Apolline sera également à surveiller. L'année 2021-2022 sera importante, il pourrait y avoir, selon les prévisions, seulement 2 élèves en 1-2-3 année. L'école Sainte-Félicité : 5 élèves en 1-2-3 année pour 2020-2021 ce qui pourrait les amener en transition.

6.11 Consultation sur les critères d'inscription (article 239 LIP)

La commission scolaire est à revoir la politique d'inscription des élèves. Le projet de loi 40 amène de nouveaux éléments : les parents peuvent choisir n'importe quelle école pour scolariser leurs enfants, peu importe la CS, alors que pour l'instant les parents peuvent choisir n'importe quelle école au sein de la CS. La seule exception c'est s'il y a un programme spécial qui n'est pas donné dans la CS (ex : programme international). M. Côté explique les nouveaux éléments présents dans la politique. L'adoption de cette politique devrait être présentée au conseil des commissaires à la séance de janvier.

Mme Brigitte Talbot partage la préoccupation du comité EHDAA à l'égard des enfants HDAA. Il y a la préoccupation de stabiliser les classes ressources dans les écoles et considérer les capacités des écoles après avoir intégré ces élèves. Les élèves HDAA devraient être prioritaires.

Les parents sont invités à partager leurs préoccupations à l'égard de ce document à M. Pierre Côté.

6.12 Questions des parents et des parents-substituts à l'intention du directeur général adjoint

6.12.1

6.12.2

7. Rapport de la trésorière (Cindy Auger)

Il y a 59,34\$ en dépense jusqu'à maintenant. Mme Cindy Auger invite les gens à venir la voir pour avoir leur balise de KM.

8. Rapport des comités

8.1 Conseil des commissaires (Éric Gauthier, Brigitte Talbot ou Isabel Proulx-Heinz)

La prochaine rencontre aura lieu le 26 novembre prochain.

8.2 Comité culturel (Jeannette Beaudoin ou Stéphanie Chabot)

La prochaine rencontre aura lieu le 5 ou 6 décembre prochain.

8.3 Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSHEDAA) (Nancy Denault)

Mme Brigitte Talbot faire un résumé de la rencontre. Mme Katia Falardeau est présidente. Il y a eu beaucoup de discussion au sujet du projet de loi car il n'est pas mention des élèves HDAA.

8.4 Comité consultatif du transport (Mélanie Kathleen Sackett)

Il y a eu une rencontre le 11 novembre dernier. Confirmation d'ajout d'une berline adaptée. Les parcours pour le programme R2D2 ont été présentés. Il a été question des collaborations pour le transport pour activités parascolaire, il y a eu des ajouts. Questionnements sur la possibilité d'utiliser un logiciel informatique pour gérer les transports. Au sujet du budget, malgré la bonification du service, il y a un équilibre budgétaire. Prochaine rencontre 18 février.

Question : Est-ce qu'il y a eu questionnement concernant un système d'aide pour élèves maternelle 4 ans : des enfants ont de la difficulté à entrer dans les autobus. À suivre.

9. Lecture de la correspondance

9.1

9.2

10. Autre (s) sujet (s)

10.1 Bons coups dans vos écoles

- L'Étincelle : nouveau terrain de soccer. Belle collaboration avec la municipalité et les organismes du milieu.
- Beaubien : Nouvelle cours d'école adaptée. Projet de près de 200 000\$.
- La Marelle: La course des moulins pour favoriser saines habitudes de vie. L'an passé 7800\$ ont été amassés qui sert pour l'achat d'équipement pour l'équipe de football. Une équipe de cheerleading a aussi été formée. La course aura lieu le 16 mai en 2020. Mme Sackett nous fera parvenir la publicité. Elle nous met au défi de mobiliser nos écoles.
- Hauts sommets : Campagne de financement pour cours d'école.
- Louis-Jacques-Casault : élève en CFA (cheminement formation à l'autonomie) fabriquent des foulards et remettent les sommes amassées à une bonne cause.
- Saint-Aubert : Disco d'Halloween pour les 4^e, 5^e, 6^e années. 110 élèves ont participé. Cours d'espagnol offerts aux 5^e et 6^e année.
- St-Damien : la situation du vapotage est prise en charge et des pistes de solutions sont en cours.

10.2 Social le 16 décembre

Le social de Noël aura lieu le 16 décembre prochain. Le social se déroulera de 18h à 19h suivi par la rencontre régulière. Nous opterons pour les bouchées froides et chaudes au siège social par le Bistro Lafontaine.

10.3 Demande d'appui au conseil des commissaires

La majorité des membres du comité de parents est en accord pour faire une résolution pour appuyer le conseil des commissaires. Il est convenu de reprendre le modèle de résolution.

RÉSOLUTION DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

À une séance ordinaire du comité de parents de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, tenue le 18 novembre 2019 à 19h, à la salle des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud située au 157, rue St-Louis à Montmagny, à laquelle étaient présents : 27 représentants et 1 substitut, dont 2 commissaires-parents, a été adoptée, la résolution suivante :

CONSIDÉRANT les modifications apportées par le projet de loi 40 à la démocratie scolaire;

CONSIDÉRANT l'importance de préserver la représentativité régionale;

CONSIDÉRANT le taux de participation peu élevé des Assemblées générales des parents dans les établissements;

CONSIDÉRANT la nécessité de soutenir tout système démocratique au Québec;

CONSIDÉRANT qu'une réforme du mode de scrutin aux élections scolaire est nécessaire;

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Pierre Daigle **ET APPUYÉ PAR** M. Francis Côté

QUE toute modification au processus de choix de ceux et celles qui doivent assumer la gouvernance des commissions scolaires assure une part de suffrage universel par secteur afin d'assurer une représentativité régionale

QUE les choix soient faits sur une base citoyenne et non en fonction d'une division selon des catégories de personne :

QU'aucun employé ne puisse avoir droit de vote au conseil d'administration dirigeant la commission scolaire

QUE le comité de parents et le comité EHDAA soient représentés au sein du conseil d'administration

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

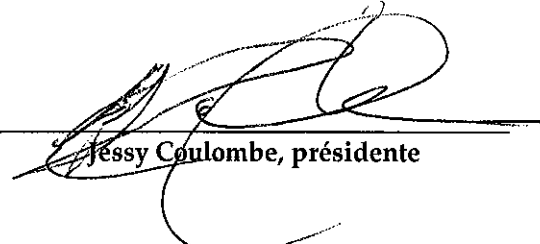
Jessy Coulombe,
Présidente

11. Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 16 décembre au siège social de la commission scolaire. Cette rencontre débutera par un social à compter de 18h.

12. Levée de la séance

La levée de la séance est proposée par Mme Louise Landry, appuyée par Mme Andréanne Vachon à 21h42



Jessy Coulombe, présidente



Isabel Proulx-Helmz, secrétaire